

Indice de prix des dépenses communales

N° 14

À la fin du 1^{er} semestre 2019, l'augmentation sur un an de l'indice de prix des dépenses communales hors frais financiers est supérieure de 0,28 point à l'inflation hors tabac.

Inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation hors tabac (ou « Panier de la ménagère »), qu'elle soit prévisionnelle ou constatée, inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé, conçu à des fins de comparaisons internationales mais qui est censé servir de base pour la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition locales... les communes savent, elles, quelle inflation s'applique à leurs budgets.

L'indice de prix des dépenses communales la mesure précisément en prenant en compte les spécificités de la dépense publique communale, et ce d'autant plus que, depuis l'année dernière, cette inflation est mesurée en fonction des structures de dépenses de trois strates démographiques différentes.

Sur la dernière année de données disponibles (les quatre trimestres de juillet 2018 à juin 2019 rapportés aux quatre trimestres précédents), et pour l'ensemble des communes, l'indice de prix des dépenses communales hors charges financières progresse plus rapidement (+ 1,68 %) que l'inflation supportée par les consommateurs (+ 1,40 %). Cela se vérifie quelle que soit la strate démographique observée, mais l'écart est d'autant plus grand que les communes sont peu peuplées, les communes de moins de 3 500 habitants enregistrant la pression inflationniste la plus élevée.

Sur longue période (de 2010 à 2018), les évolutions du panier du maire mesurées hors charges financières demeurent plus élevées que l'inflation supportée par les ménages, l'écart entre les deux mesures atteignant près d'un demi-point.

Ainsi, seule la baisse des taux d'intérêt observée depuis maintenant plusieurs années d'affilée permet à l'indice charges financières comprises, constaté au niveau global, d'évoluer légèrement moins rapidement sur un an que l'inflation hors tabac (respectivement + 1,36 %, contre + 1,40 %).

Serge Bayard
Président de
La Banque Postale Collectivités Locales



Philippe Laurent
Maire de Sceaux,
Secrétaire général
de l'Association des Maires de France
et des présidents d'intercommunalité



■ L'indice de prix des dépenses communales

L'indice de prix des dépenses communales reflète le prix du « panier » des biens et services constituant la dépense communale. Son évolution permet donc d'évaluer la hausse des prix supportée par les communes, indépendamment des choix effectués en termes de niveau de dépenses. L'analyse de la dynamique de cet indice spécifique permet de démontrer que les acteurs publics subissent sur longue période une « inflation » plus vive que celle des ménages en raison des spécificités de la dépense publique communale.

Base 100 en 2010	Juin 2019		2010 - 2018
	Valeur de l'indice	Évolution sur 1 an (4T / 4T)	Évolution annuelle moyenne
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	114,4	1,68 %	1,47 %
Y compris charges financières	110,0	1,36 %	1,00 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	110,1	1,40 %	0,99 %

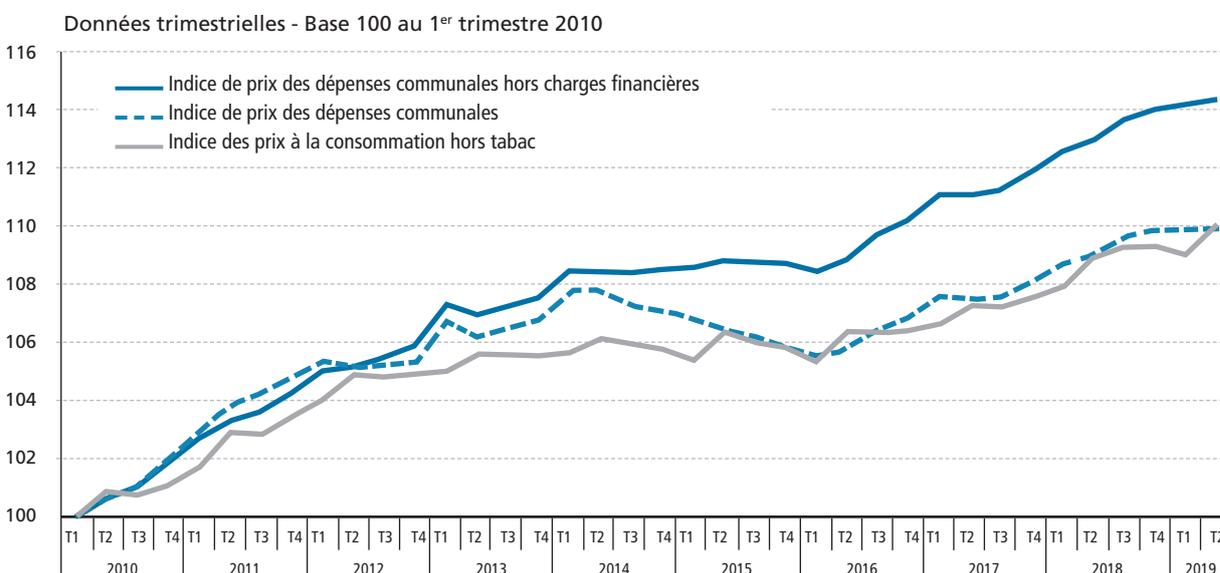
À la fin du 1^{er} semestre 2019, l'indice de prix des dépenses communales hors charges financières progresse, sur un an, de 0,28 point de plus que l'inflation hors tabac.

- À la fin du 1^{er} semestre 2019, l'indice de prix des dépenses communales hors charges financières s'établit à 114,4 (base 100 au 1^{er} trimestre 2010), en hausse de 1,68 % sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents), soit une progression plus rapide que l'indice y compris frais financiers.
- L'indice des prix à la consommation hors tabac enregistre dans le même temps une progression de 1,40 %.
- Y compris charges financières, l'indice s'élève à 110,0, soit un rythme de progression très légèrement inférieur à celui de l'inflation hors tabac.

Sur la période 2010-2018, l'écart entre l'inflation supportée par les communes (hors charges financières) et celle des consommateurs demeure élevé (0,48 point).

- L'indice de prix des dépenses communales hors charges financières a augmenté, en moyenne de 1,47 % par an entre 2010 et 2018, soit plus rapidement que l'indice total.
- Y compris charges financières, l'indice de prix des dépenses communales a en effet progressé en moyenne de 1,00 % par an entre 2010 et 2018. Cette accentuation de l'écart s'explique par la baisse importante des taux constatée sur longue période.
- L'écart observé entre l'indice de prix des dépenses communales charges financières comprises et l'inflation hors tabac (qui a augmenté de 0,99 %) s'élève à 0,01 point en moyenne chaque année sur la période 2010-2018.
- C'est dire l'impact de la baisse des taux sur l'évolution des budgets locaux depuis une décennie.

INDICE DE PRIX DES DÉPENSES COMMUNALES



■ L'indice de prix des dépenses communales décliné par strate

➤ Communes de moins de 3 500 habitants

	Juin 2019	2010 - 2018	
Base 100 en 2010	Valeur de l'indice	Évolution sur 1 an (4T / 4T)	Évolution annuelle moyenne
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	114,1	1,90 %	1,42 %
Y compris charges financières	109,5	1,57 %	0,93 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	110,1	1,40 %	0,99 %

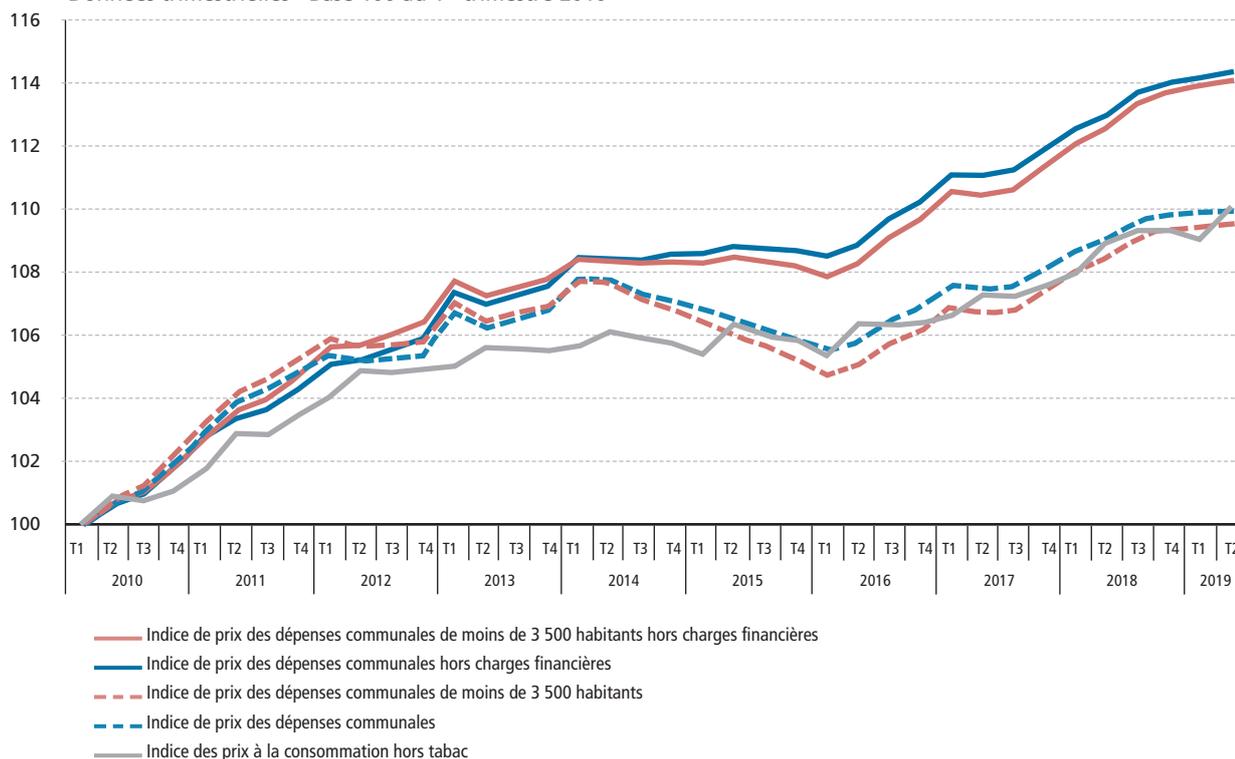
À la fin du premier semestre 2019, les communes de moins de 3 500 habitants sont celles qui enregistrent la pression inflationniste la plus élevée par rapport à l'évolution générale de l'indice et en comparaison avec l'indice des prix à la consommation hors tabac. Hors charges financières, leur indice de prix progresse de 1,90 % sur les quatre derniers trimestres comparés aux quatre précédents (+ 1,68 % au niveau national). Ce résultat se vérifie également en tenant compte des charges financières (+ 1,57 %, contre + 1,36 % pour l'ensemble des communes).

Pour cette strate de communes, le poids relativement plus important des dépenses autres que celles relatives aux frais de personnel a entraîné une progression plus élevée de leur indice de prix sur un an que pour les autres strates, les indices Insee associés étant orientés à la hausse.

À l'inverse, sur une plus longue période, ce sont ces communes qui voient leur indice progresser en moyenne chaque année moins rapidement en comparaison des autres communes. L'évolution de leur indice de prix hors charges financières demeure toutefois supérieure à l'inflation hors tabac : + 1,42 %, contre + 0,99 %.

INDICE DE PRIX DES DÉPENSES COMMUNALES COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS

Données trimestrielles - Base 100 au 1^{er} trimestre 2010



➤ Communes de 3 500 à 30 000 habitants

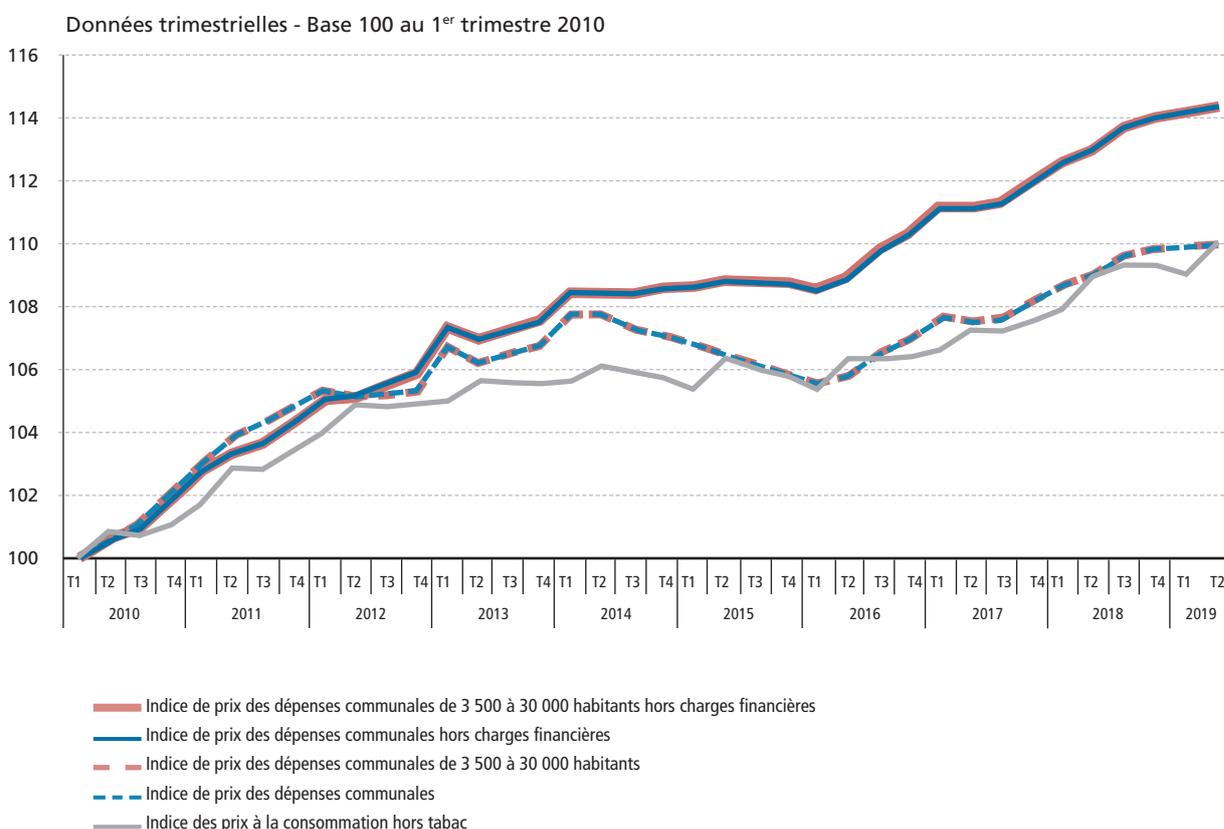
Base 100 en 2010	Juin 2019		2010 - 2018
	Valeur de l'indice	Évolution sur 1 an (4T / 4T)	Évolution annuelle moyenne
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	114,4	1,65 %	1,47 %
Y compris charges financières	110,0	1,33 %	1,00 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	110,1	1,40 %	0,99 %

Les communes dont la population est comprise entre 3 500 et 30 000 habitants sont celles qui enregistrent les évolutions les plus semblables à ce qui est observé pour l'ensemble des communes, et ce d'autant plus que la période observée est longue. À la fin du 1^{er} semestre 2019, l'évolution de leur indice de prix hors charges financières est de 1,65 % (+ 1,33 % y compris charges financières) sur les quatre derniers trimestres comparés aux quatre précédents.

Entre 2010 et 2018, leur indice progresse en moyenne de 1,47 % hors charges financières et 1,00 % en les prenant en compte, c'est-à-dire sur le même rythme que pour l'indice global.

Ces résultats s'expliquent par le fait que la structure de leurs dépenses est celle qui se rapproche le plus de la structure des dépenses de l'ensemble des communes.

INDICE DE PRIX DES DÉPENSES COMMUNALES COMMUNES DE 3 500 À 30 000 HABITANTS



➤ Communes de plus de 30 000 habitants

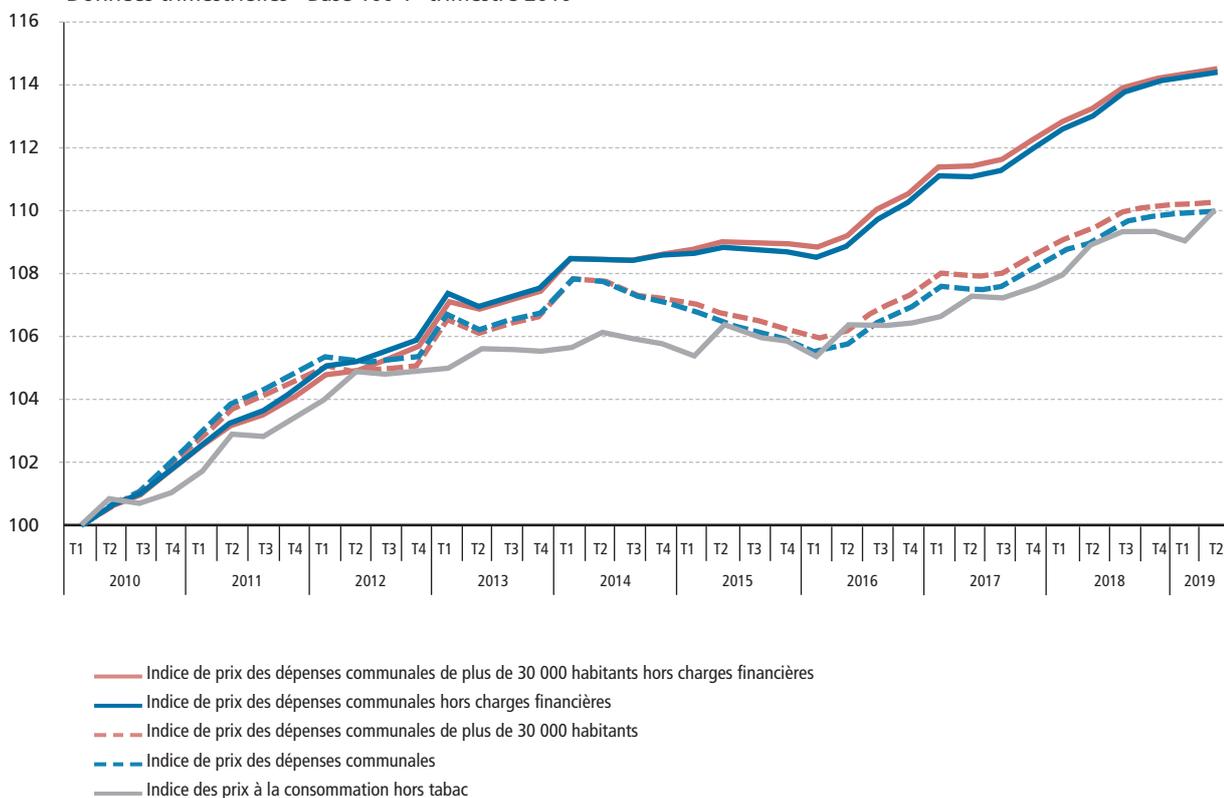
Base 100 en 2010	Juin 2019		2010 - 2018
	Valeur de l'indice	Évolution sur 1 an (4T / 4T)	Évolution annuelle moyenne
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	114,5	1,57 %	1,49 %
Y compris charges financières	110,3	1,26 %	1,04 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	110,1	1,40 %	0,99 %

Les communes de plus de 30 000 habitants sont celles dont l'indice de prix hors charges financières évolue le moins rapidement sur les quatre derniers trimestres observés comparés aux quatre trimestres précédents (+ 1,57 %). À l'inverse, sur période plus longue (de 2010 à 2018), leur indice de prix, hors ou y compris charges financières, enregistre une hausse légèrement plus importante que l'indice observé au niveau national : + 1,49 % hors charges financières (+ 1,04 % y compris), contre + 1,47 % hors charges financières (+ 1,00 % y compris) pour l'ensemble des communes.

C'est pour cette strate de communes que les dépenses de personnel ont le poids le plus élevé (50 % des dépenses totales retenues pour le calcul de l'indice en moyenne sur 2010-2018, contre 33 % pour les plus petites communes, et 45 % pour l'ensemble) ; l'évolution relativement modérée des frais de personnel ces derniers trimestres explique par conséquent la tendance observée sur la période la plus récente, ce qui était moins le cas précédemment.

INDICE DE PRIX DES DÉPENSES COMMUNALES COMMUNES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS

Données trimestrielles - Base 100 1^{er} trimestre 2010



■ Évolution des indices composant l'indice de prix des dépenses communales

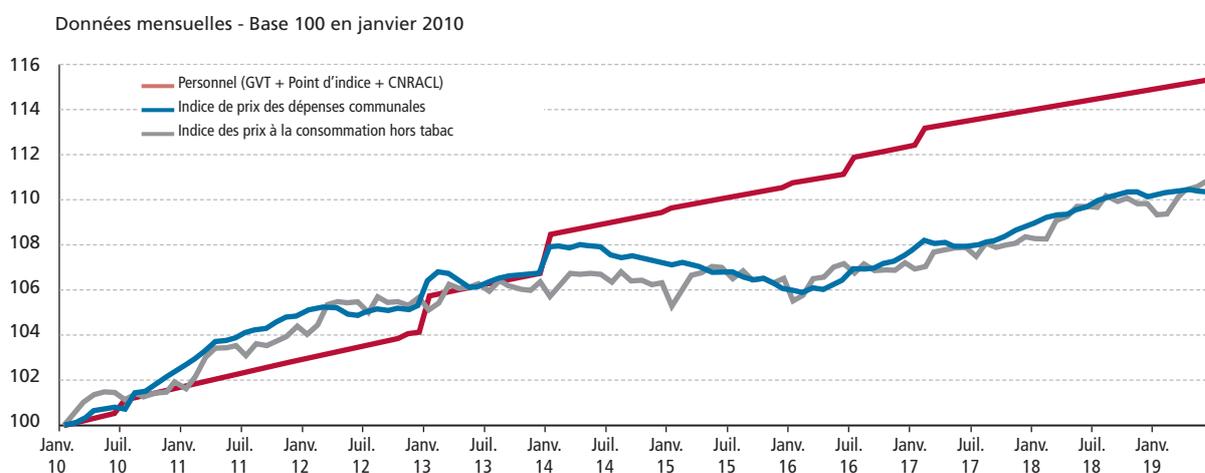
L'évolution de l'indice de prix des dépenses communales est sensible tout à la fois :

- à la variation, même modérée, des indices qui pèsent le plus dans sa composition,
- aux très fortes fluctuations de certains indices, même si leur poids est plus modeste.

➤ Indices dont le poids est important dans la composition de l'indice global

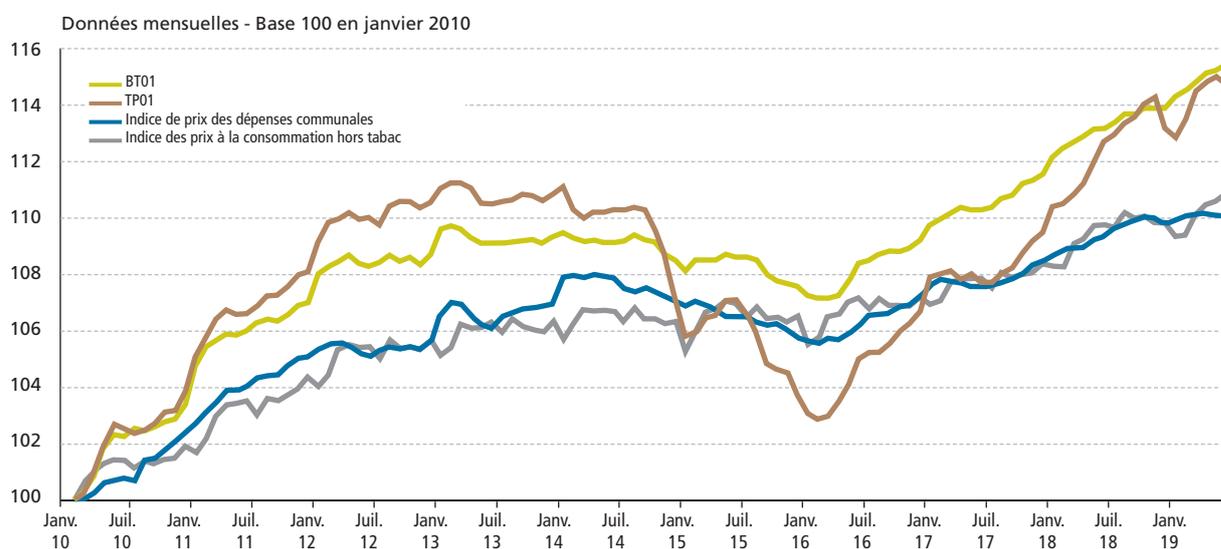
Les dépenses de personnel constituent le principal poste de dépenses des communes. À la fin du 1^{er} semestre 2019, la hausse annualisée de l'indice de prix associé à ces frais de personnel est équivalente au Glissement-vieillesse-technicité (GVT), soit + 0,8 %. Un an auparavant, cette hausse était de 1,2 % et s'expliquait par la prise en compte sur la période observée de la revalorisation du point d'indice décidée en février 2017 (+ 0,6 %) et de l'augmentation du taux de la contribution employeur due à la CNRACL (+ 0,05 point début 2017).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL



Les coûts de la construction, calculés à partir des index BT01 (pour les bâtiments) et TP01 (pour les travaux publics), sensibles à l'évolution du cours des matières premières, avaient enregistré une évolution assez élevée entre 2009 et 2012. Ils ont ensuite connu une phase de stabilisation puis de baisse avant de repartir à la hausse en 2016. Sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents) leur évolution s'inscrit en hausse (+ 2,2 % pour le BT01 et surtout + 3,6 % pour le TP01). Néanmoins sur le dernier trimestre (d'avril à juin 2019), en comparaison du précédent, une décélération est observée : respectivement + 0,6 % et + 1,1 %.

ÉVOLUTION DES COÛTS DE LA CONSTRUCTION (BT01 ET TP01)

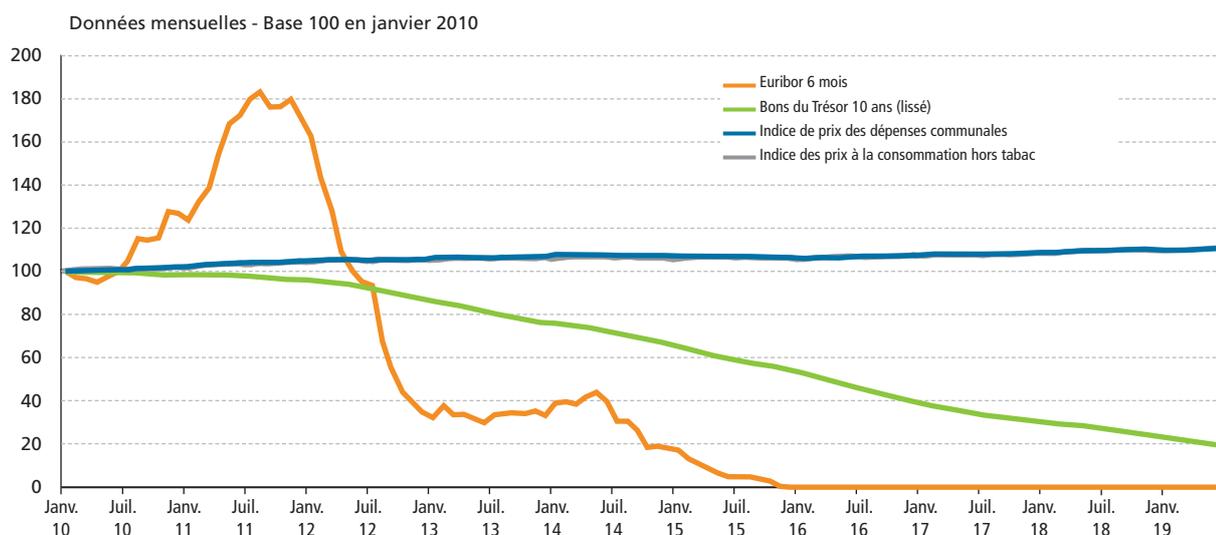


➤ Indices dont le poids est faible dans la composition de l'indice global mais qui sont fortement volatils

La composante « **taux court** » de l'indice de prix des frais financiers s'inscrit à la baisse depuis le milieu de l'année 2014. L'Euribor 6 mois est négatif depuis fin 2015. Le choix a été fait de le fixer à zéro depuis cette date. En effet, la plupart des crédits définissent un plancher à 0,00 % sur l'index.

La composante « **taux long** » prolonge sa tendance baissière sur longue période ; elle enregistre encore une diminution, de près de 25 %, sur les quatre derniers trimestres comparés aux quatre précédents. Ces évolutions viennent ralentir la progression de l'indice de prix des dépenses communales. Par ailleurs, elles ne tiennent pas compte des fluctuations des marges qui ont eu tendance à diminuer sur la période.

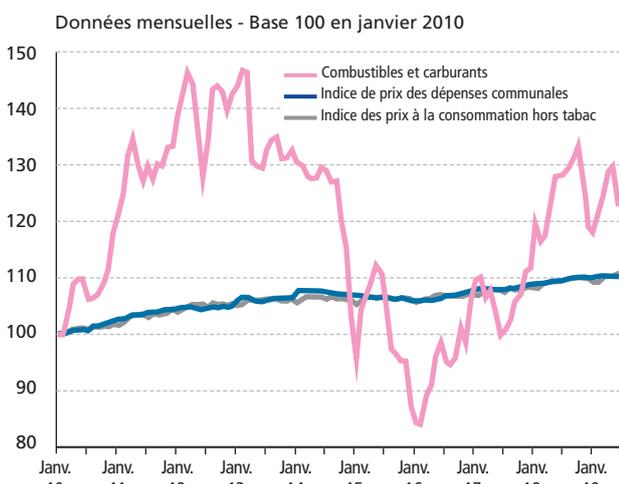
ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT



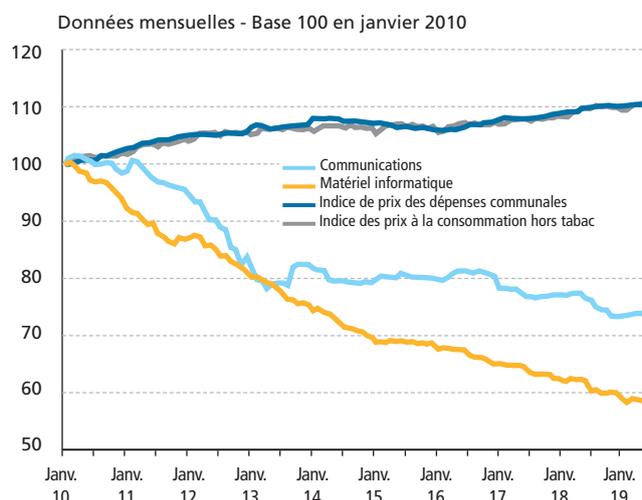
La composante énergie de l'indice de prix des dépenses communales, **le prix des combustibles et carburants**, enregistre une hausse de 10,8 % sur les quatre derniers trimestres comparés aux quatre précédents. Sur le dernier trimestre observé par rapport au précédent, l'augmentation est de 4,7 %.

Les indices de prix faisant référence aux postes de dépenses « **communications** » et « **matériel informatique** » sont les seules composantes de l'indice à avoir enregistré des baisses significatives et quasi continues depuis 1999. Cette édition confirme la tendance passée puisque leur recul est respectivement de 3,8 % et de 5,4 % sur les quatre derniers trimestres comparés aux quatre trimestres précédents.

L'INDICE COMBUSTIBLES ET CARBURANTS EST TRÈS VOLATIL



DEUX COMPOSANTES DE L'INDICE GLOBAL EN BAISSÉ QUASI CONSTANTE



Méthodologie

Pour évaluer la hausse des prix supportée par les consommateurs, l'Insee a composé un « panier de la ménagère » dont il mesure régulièrement le prix. La composition de ce « panier » est une image des produits et services consommés par les ménages.

Sur le même principe, un indice composite reflétant le coût de la vie communale a été élaboré. La méthode retenue a consisté à sélectionner, parmi les nombreux indices de prix publiés par l'Insee, les indices de prix les plus appropriés (prix des carburants, de l'eau, gaz et électricité, du mobilier de bureau et matériel informatique, des produits d'entretien et de réparation des bâtiments, des biens alimentaires,...) pouvant être rapprochés de chaque poste de dépenses des communes.

L'indice global est obtenu en pondérant chaque indice avec le poids, dans les dépenses totales, des dépenses qui leur sont associées. Un certain nombre de postes de dépenses ont été écartés de la structure des dépenses en raison de leur trop faible niveau ou de leur caractère difficilement actualisable avec un indice de prix du type « coût de la vie ».

L'indice global évolue mensuellement au même rythme que les différents indices le composant.

Différenciation par strate

Une analyse de la structure des dépenses a été réalisée en fonction de **trois strates démographiques** : communes de moins de 3 500 habitants, de 3 500 à 30 000 habitants, et de plus de 30 000 habitants. Disponibles de façon détaillée depuis 2010, ces données ont entraîné un rebasage de l'indice en Base 100 en janvier 2010.

Rénovation de l'indice

Une rénovation de l'indice a également été entreprise ; elle sera réalisée en plusieurs étapes. Depuis l'édition numéro 13 parue en novembre 2018, à l'instar de ce qui est réalisé par nombre d'instituts de statistiques, **l'indice est désormais un indice de Laspeyres chaîné annuellement, la structure des dépenses étant actualisée à chaque exercice.** Ultérieurement, l'évolution des frais de personnel et de leurs composantes fera l'objet d'une étude approfondie et un travail complémentaire sera mené, notamment sur les subventions et la structure des frais financiers, afin d'adapter si nécessaire les modalités de calcul correspondantes.

Principaux indices utilisés :

Dépenses communales	Indices retenus	Poids moyen dans les dépenses totales retenues pour l'indice sur la période 2010-2018			
		Ensemble des strates	moins de 3 500 hab.	3 500 à 30 000 hab.	plus de 30 000 hab.
Frais de personnel	Combinaison du GVT (source AMF), de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique et de la hausse du taux de cotisation employeur CNRACL le cas échéant.	45 %	33 %	48 %	50 %
Dépenses d'investissement	Combinaison des index BT 01 et TP 01 et des indices de prix « Machines et équipements », « Véhicules automobiles », « Meubles », « Meubles de bureau et de magasin », « Matériels de traitement de l'information y.c. micro-ordinateurs »	23 %	33 %	21 %	17 %
Subventions et participations	Moyenne pondérée des indices des autres postes de fonctionnement	11 %	10 %	9 %	13 %
Achats de matières et fournitures	Combinaison des indices « Eau naturelle, traitement et distribution d'eau », « Électricité, gaz, vapeur, air conditionné », « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Énergie », « Produits pour l'entretien et réparation courante du logement »	8 %	9 %	8 %	6 %
Entretien et réparation	Combinaison des indices « Services d'ingénierie, études techniques », « Entretien et réparation de véhicules personnels », « Transports, communications et hôtellerie », « Indice du coût de la construction des immeubles à usage d'habitation », « Énergie, biens intermédiaires et biens d'investissements »	4 %	6 %	4 %	2 %
Frais financiers	Combinaison de l'Euribor 6 mois pour la composante court terme et du niveau des bons du Trésor français à 10 ans (lissés par une moyenne mobile) pour la composante long terme	2 %	3 %	2 %	2 %

Source : traitement La Banque Postale d'après les comptes de gestion 2010-2018, DGFiP

L'indice est calculé suivant une méthode initialement élaborée par Dexia Crédit Local. Cependant, compte tenu des actualisations, de la rénovation entreprise, et du changement de base (base 2010, contre une base 1999 auparavant), les données ne sont pas comparables avec celles publiées précédemment.